



Activation du connecteur Inqom

⚠ Préréquis : Le pharmacien doit disposer d'un dossier Inqom préalablement créé par son expert-comptable.

1 Accédez aux paramètres comptables

- Ouvrez le menu latéral gauche dans HubPharma
- Naviguez vers Paramètres → Comptabilité → Connecteurs comptables

2 Dans la liste des logiciels comptables disponibles, sélectionnez **Inqom**

3 Une fenêtre s'affiche, rappelant qu'un dossier Inqom doit déjà avoir été créé par votre expert-comptable. Cliquez sur « **Se connecter** ».

4 Vous êtes redirigé vers le site **Inqom**. Renseignez votre **identifiant** et votre **mot de passe**, puis **validez**. Si vous ne disposez pas de ces informations, rapprochez-vous de votre expert-comptable.

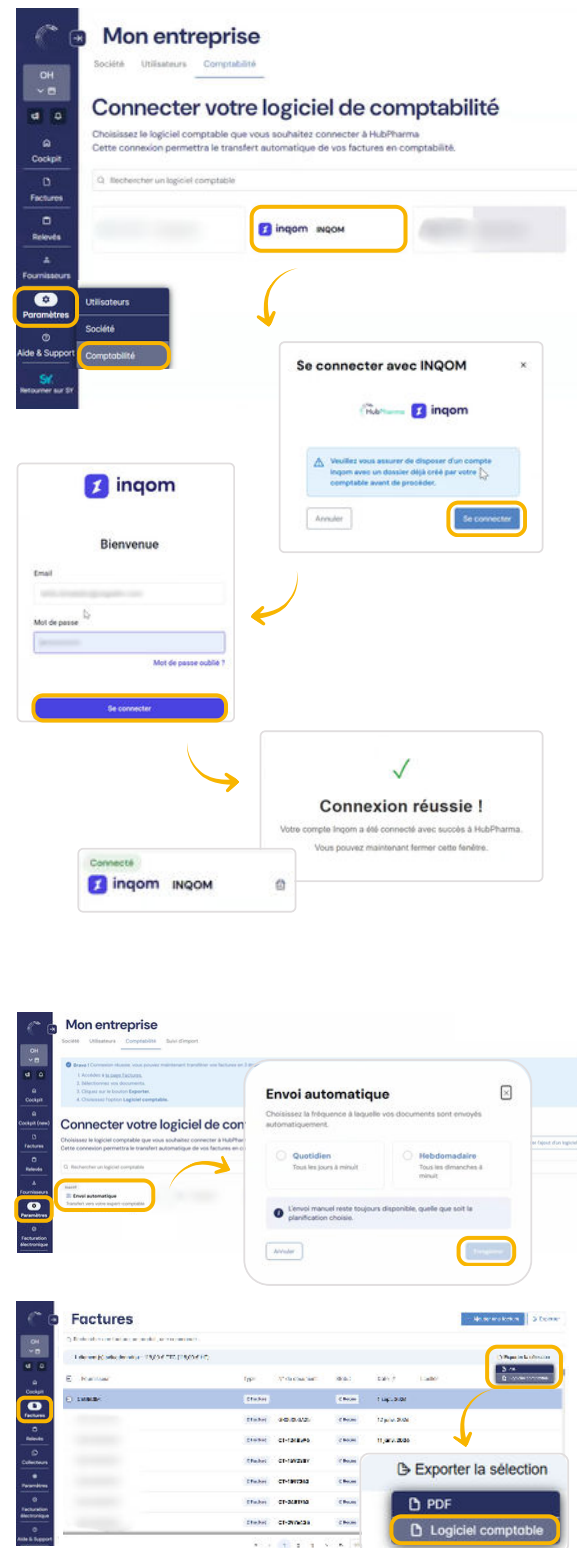
5 Un message confirme la réussite de la connexion. Après actualisation, le statut apparaît comme **Connecté** dans HubPharma.

6 Vous pouvez désormais **transmettre vos factures directement à votre cabinet comptable** ! Deux modes de transmission sont disponibles :

- L'envoi automatique** : depuis la page Connecteurs, configurez l'envoi automatique vers votre expert-comptable. Choisissez la fréquence d'envoi, quotidienne ou hebdomadaire, puis enregistrez.

⚠ À noter : l'historique de factures n'est pas pris en compte. Seules les factures reçues à partir de l'activation de l'envoi automatique seront transmises.

- L'envoi manuel** : Depuis la page Factures, sélectionnez les factures à transmettre, puis cliquez sur Exporter > Logiciel comptable.



Vous pouvez également autoriser votre expert-comptable à accéder à HubPharma afin qu'il configure lui-même la connexion.

Depuis Paramètres → Utilisateurs → Gérez les utilisateurs via SY, complétez les informations, puis sélectionnez le profil « Comptable fournisseur ». Validez, et laissez ensuite votre expert-comptable configurer le logiciel.

i Une fois le connecteur activé, le pharmacien garde la main sur la transmission des factures vers le logiciel de l'expert-comptable.

Checklist de validation de la connexion

- ☐ Dossier Inqom créé par l'expert-comptable
- ☐ Authentification réalisée par le pharmacien avec ses identifiants Inqom
- ☐ Statut « Connecté » affiché dans HubPharma
- ☐ Sélection et export d'une ou plusieurs factures par le pharmacien
- ☐ Confirmation par l'expert-comptable de la réception des factures exportées vers Inqom

Besoin d'aide ? Contactez-nous !

☎ 09 71 16 46 50

✉ Info.HubPharma@cegedim.com

